



58 % des élèves de 3^{ème} atteignent au moins le niveau A2 en anglais au test Ev@lang

Le test d'anglais Ev@lang permet d'évaluer les compétences des élèves de 3^{ème} : au printemps 2023, 58 % des élèves atteignent au moins le niveau A2. Leur compréhension écrite est meilleure que leur maîtrise grammaticale. Les filles réussissent mieux le test Ev@lang. Les élèves des départements les plus favorisés socialement réussissent également mieux. Les élèves en éducation prioritaire obtiennent des résultats beaucoup plus faibles.

Depuis la rentrée 2019, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met en œuvre un plan d'action, dit Plan langues vivantes, dont l'objectif est une meilleure maîtrise des langues étrangères par les élèves tout au long de leur parcours scolaire. Dans ce cadre et depuis 2022, un test numérique en anglais en classe de troisième, Ev@lang collège, permet à chaque élève de se positionner sur les attendus des programmes de langues vivantes du collège.

Ev@lang collège est un test de positionnement adaptatif en langues vivantes étrangères entièrement en ligne. Il évalue les compétences de chaque élève en compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit, ainsi que ses connaissances linguistiques (grammaire et lexique).

Ce test concerne tous les élèves scolarisés en classe de troisième, des collèges et lycées professionnels, publics et privés sous contrat d'État, qui suivent un

enseignement d'anglais en langue vivante 1 ou 2 (LV1 ou LV2).

Cet outil de positionnement constitue un levier majeur du plan de renforcement des langues vivantes visant, d'ici 2025, au moins 80 % des élèves atteignant en fin de troisième au minimum le niveau A2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues) (cf annexe 1 Compétences du CECRL, jusqu'aux niveaux avancés et annexe 2 Compétences du CECRL évaluées par FEI dans le cadre d'Ev@lang).

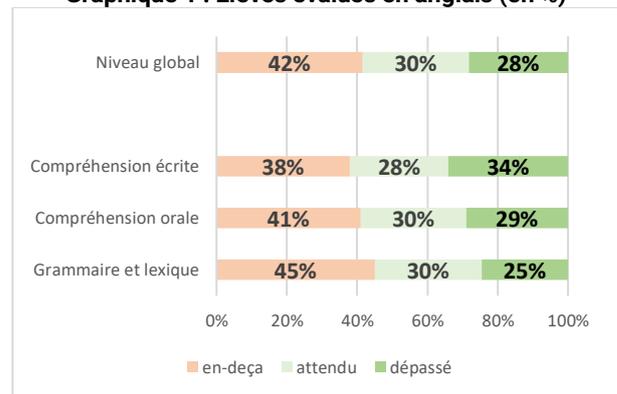
Pour la présente analyse, les résultats des élèves aux tests Ev@lang sont répartis en trois grandes catégories: « en-deçà » regroupe tous les élèves qui n'atteignent pas le niveau A2 (objectif visé d'ici 2025 pour 80 % des élèves), « attendu » désigne les élèves au niveau A2 ou A2+, et « dépassé » correspond aux élèves ayant obtenu un niveau B1 ou au-delà.

Les élèves sont plus performants en compréhension écrite et orale qu'en grammaire et lexique

Dans l'académie de Versailles, 58 % des élèves de 3^{ème} atteignent au moins le niveau A2 (graphique 1), dont 28 % au-delà du niveau attendu.

Les élèves obtiennent de meilleurs résultats en compréhension écrite et en compréhension orale qu'en grammaire et lexique : respectivement 62 % et 59 % atteignent au moins le niveau A2 en compréhension écrite et orale, contre 55 % en grammaire et lexique.

Graphique 1 : Elèves évalués en anglais (en %)

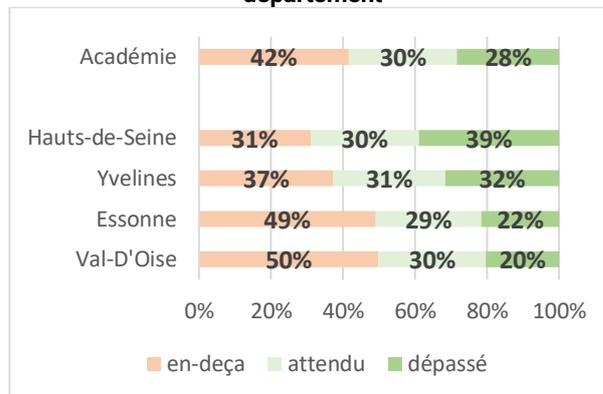


Champ : élèves de 3^{ème} de l'académie de Versailles.
Source : session Ev@lang 2023

Les élèves des Yvelines et des Hauts-de-Seine obtiennent de meilleurs résultats que ceux de l'Essonne et du Val-d'Oise

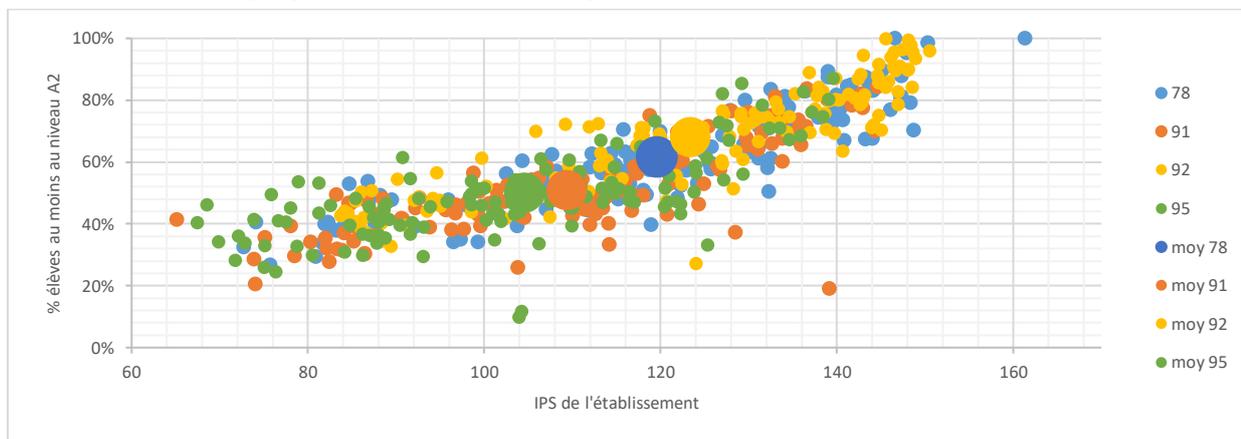
69% des élèves des Hauts-de-Seine et 63% des élèves des Yvelines obtiennent au moins le niveau A2, contre 58% en moyenne (graphique 2). En Essonne et dans le Val d'Oise, respectivement 51% et 50% des élèves atteignent au moins le niveau A2. Les pourcentages d'élèves atteignant le niveau A2 dans chaque établissement sont nettement corrélés à l'IPS de l'établissement (graphique 3).

Graphique 2 : Elèves évalués en anglais, par département



Champ : élèves de 3^{ème} de l'académie de Versailles.
Source : session Ev@lang 2023

Graphique 3 : Part des élèves atteignant le niveau A2 selon l'IPS de l'établissement



Champ : élèves de 3^{ème} de l'académie de Versailles.
Source : session Ev@lang 2023

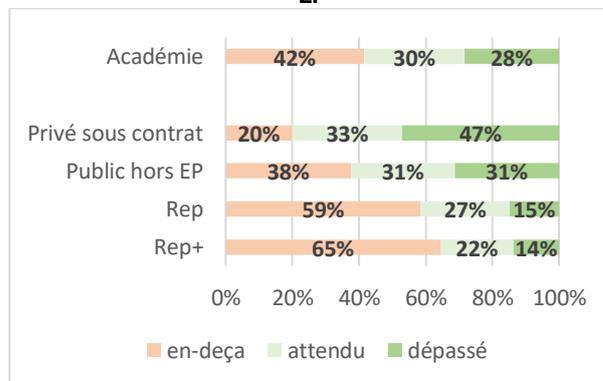
Les élèves d'Education prioritaire obtiennent des résultats nettement plus faibles que les élèves du secteur privé sous contrat qui atteignent l'objectif fixé

80% des élèves en établissement privé sous contrat atteignent au moins le niveau A2, l'objectif pour 2025 y est donc déjà atteint (graphique 4). 47% des élèves de ces élèves dépassent le niveau A2 ; c'est deux fois plus que dans le public (23%).

62% des élèves en établissement public hors EP atteignent au moins le niveau A2.

41% des élèves de Rep et 35% des élèves de Rep+ atteignent au moins le niveau A2, contre 58% en moyenne académique.

Graphique 4 : Elèves évalués en anglais, par secteur et EP

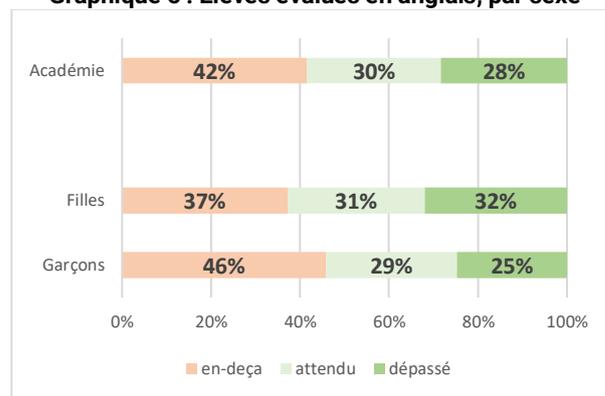


Champ : élèves de 3^{ème} de l'académie de Versailles.
Source : session Ev@lang 2023

Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons

Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons: 63% des filles atteignent au moins le niveau A2 contre 54% des garçons (graphique 5).

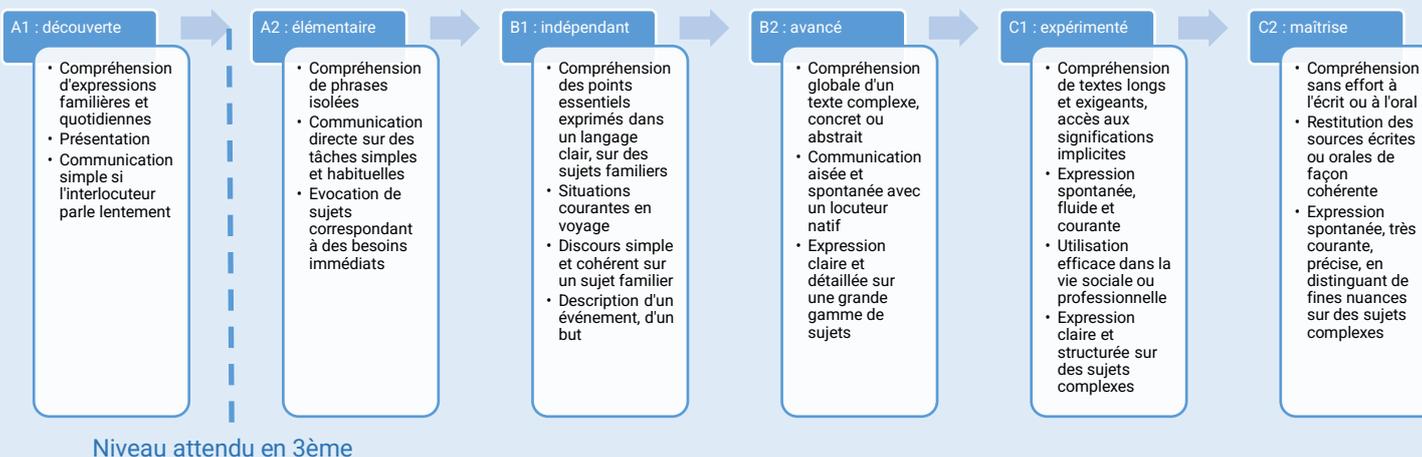
Graphique 5 : Elèves évalués en anglais, par sexe



Champ : élèves de 3^{ème} de l'académie de Versailles.

Source : session Ev@lang 2023

Annexe 1 : Compétences du CECRL, jusqu'aux niveaux avancés



Annexe 2 : Compétences du CECRL évaluées par FEI dans le cadre d'Ev@lang

A1	Je peux comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire un besoin concret. Je peux me présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et je peux répondre au même type de questions. Je peux communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.
A2	Je peux comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Je peux décrire avec des moyens simples ma formation, mon environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
B1	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Je peux me débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Je peux produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans mes domaines d'intérêt. Je peux raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Annexe 3 : Méthodologie

Le déploiement du test de positionnement en anglais est porté, via la plateforme en ligne Ev@lang, par France Éducation International (FEI), établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, expert en matière de certification en langue étrangère. FEI supervise l'ensemble des procédures de conception des questions, produites par des professeurs de l'éducation nationale, et garantit la précision et la fiabilité des résultats.

Ev@lang collègue est un test intégralement en ligne qui satisfait aux règles de protection des données personnelles. Il est inscrit au registre ministériel de traitement des données personnelles.

Toute la gestion du test (inscription des élèves, déroulé de passation, gestion des résultats, etc.) se fait également en ligne, sur une plateforme dédiée.

Ev@lang collègue est un test adaptatif, c'est-à-dire que le parcours d'évaluation s'adapte en temps réel aux compétences attestées par l'élève (les questions qui lui sont proposées sont de niveau inférieur, égal ou supérieur au niveau des questions précédentes selon son taux de réussite).

Les différentes épreuves du test permettent de positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du CECRL en :

- compréhension de l'oral (dont l'objectif est d'évaluer la façon dont les candidats reçoivent et traitent des messages parlés produits par un ou plusieurs locuteurs en milieu anglophone) ;
- compréhension de l'écrit (dont l'objectif est d'évaluer la façon dont les candidats reçoivent et traitent des documents écrits) ;
- grammaire et lexicale (dont l'objectif est d'évaluer la capacité des candidats à identifier et choisir les formulations correctes dans des structures syntaxiques et lexicales).

Pour aller plus loin :

- Bessonneau P., Beuzon S., Boucé S., Daussin J.-M., Garcia E., Levy M., Marchois C. et Trosseille B., « [L'évolution des compétences en langue des élèves en fin de collège de 2004 à 2010](#) », note d'information n° 12.05, avril 2012, Depp.
- Dieusaert P., « [L'enseignement des langues vivantes dans le second degré en 2020](#) », note d'information n° 21.36, novembre 2021, Depp.
- Fournier Y., Gaudry-Lachet A., « [L'apprentissage des langues vivantes étrangères dans l'Union européenne : formation initiale et mobilité des enseignants du secondaire inférieur](#) », note d'information n° 17.16, juin 2017.
- Fournier Y., Gaudry-Lachet A., « [L'apprentissage des langues vivantes étrangères dans l'Union européenne : parcours des élèves](#) », note d'information n° 17.15, juin 2017.
- Manes-Bonisseau C., Taylor A., « [Oser dire le nouveau monde, propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères](#) », rapport au ministre de l'éducation nationale, septembre 2018.
- « [L'évaluation en langues vivantes : état des lieux et perspectives d'évolution](#) », rapport n° 2007-009, Inspection générale de l'Éducation nationale, janvier 2007.
- [Présentation officielle du CECRL](#), le Cadre Européen Commun de Référence des Langues
- [Plan langues vivantes](#), MENJ, septembre 2020.